

Liberté Égalité Fraternité

Code du travail

Version en vigueur au 27 octobre 2024

Partie réglementaire (Articles R1111-1 à R8323-2)

Première partie : Les relations individuelles de travail (Articles R1111-1 à R1524-14) Deuxième partie : Les relations collectives de travail (Articles R2121-1 à R2624-1)

Troisième partie : Durée du travail, salaire, intéressement, participation et épargne salariale

(Articles R3111-1 à R3424-3)

Quatrième partie : Santé et sécurité au travail (Articles R4121-1 à R4823-6)

Cinquième partie : L'emploi (Articles R5111-1 à R5524-11)

Sixième partie : La formation professionnelle tout au long de la vie (Articles R6111-1 à R6523-

26-6)

Septième partie : Dispositions particulières à certaines professions et activités (Articles

R7111-1 à R7524-2)

Huitième partie : Contrôle de l'application de la législation du travail (Articles R8111-1 à R8323-

2)